

LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH

LES ANTILLES—ÉTAT DU PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? La décision que la Jamaïque a prise de se retirer de la Fédération des Antilles va-t-elle entraîner une modification du programme d'assistance technique prévu dans les crédits du ministère des Affaires extérieures?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le programme quinquennal de 10 millions de dollars au titre de l'assistance technique destinée aux Antilles, que nous avons annoncé il y a quelque années, a débuté en 1958-1959. Depuis, à chaque année, y compris la présente session, le Parlement a voté des fonds à l'égard d'un poste intitulé «Programme d'assistance aux Antilles». Étant donné que ces fonds sont affectés à un programme d'aide qui s'adresse à une région et non à des pays déterminés, la décision de la Jamaïque ne modifiera pas le programme en question.

A l'heure qu'il est, environ 2.45 millions des 10 millions prévus n'ont pas encore été versés; toutefois, 1.1 million de ce solde est destiné à des entreprises déjà approuvées. Il est probable que la plus grande partie du solde de 1.3 million de dollars sera dépensée à titre d'aide aux îles moins importantes de la Fédération, pour des projets qui font maintenant l'objet d'entretiens avec le gouvernement des Antilles.

Les deux bateaux fournis par le Canada en vertu de ce programme ont été transférés récemment au gouvernement central, et ils resteront la propriété de tout gouvernement continué régulièrement constitué aux Antilles. Comme pour toutes les subventions en vertu du programme d'assistance extérieure du Canada, aucune réserve ni condition ne s'attache au don de ces deux bâtiments, et rien ne les empêcherait d'assurer le service entre la Jamaïque et les deux autres îles de la région, si l'autorité centrale le souhaitait.

Le Canada n'a entrepris aucun programme important en Jamaïque et, en vertu de notre propre programme d'assistance technique, il y a, à l'heure actuelle, trois inspecteurs dans l'île.

[M. l'Orateur.]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE MARCHÉ COMMUN D'EUROPE—NOUVELLE CON- CERNANT UNE DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'allais justement demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il voulait formuler quelques observations au sujet d'un compte rendu, qu'ont publié les journaux, d'un discours qu'il a prononcé, et dans lequel il aurait dit que les États-Unis «poussaient» la Grande-Bretagne à se joindre au Marché commun. Étant donné cette accusation assez grave, le ministre peut-il nous fournir d'autres explications et nous dire si le gouvernement canadien s'est entretenu de la question avec les autorités des États-Unis dans l'espoir de leur faire abandonner cette pression?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai prononcé un discours, mardi soir, à Timmins. L'air dans la région est raréfié et très bienfaisant. Toutefois, il me semble que cette atmosphère a influé davantage sur le reporter que sur moi. Je n'ai pas du tout employé le mot «pousser» bien que je le relève entre guillemets dans le titre et aussi dans le texte du communiqué. Je signalais au club Canadien que la question de l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun n'avait pas seulement des conséquences économiques, touchant au commerce, mais qu'elle comportait aussi un aspect politique extrêmement grave, c'est-à-dire si le Royaume-Uni allait faire partie de la nouvelle fusion européenne qui constituerait la troisième grande force analogue aux États-Unis, d'une part, et à l'Union soviétique, de l'autre, et je signalais certains des résultats qui pourraient en découler pour le Commonwealth—toujours si l'on donnait suite à cette initiative. J'ai expliqué que les États-Unis étaient en faveur que le Royaume-Uni se joigne au Marché commun, parce qu'ils espéraient que cela aiderait à unifier l'Europe, parce qu'ils n'aiment pas les préférences britanniques et qu'ils seraient très heureux que ces préférences cessent.

M. Argue: Le ministre aurait-il des observations à faire à l'égard de la partie de ma question où j'ai demandé si le gouvernement avait discuté avec les États-Unis des conséquences que pourrait avoir pour le Canada l'association de la Grande-Bretagne au Marché commun, et si le Canada avait demandé